

D 2025-009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq le 4 février à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 31 janvier 2025.

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absents excusés : Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Odile CHALAMEL, Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Serge TICHKIEWITCH

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 9	Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de membres présents : 6	Votes pour : 8
Nombre de suffrage exprimés : 8	Votes contre : 0
	Abstentions : 0

OBJET : Contrat de mandat Le Chateau n°1

Afin de simplifier les démarches de réservation d'hébergement pour les clients de la station des Aillons-Margériaz et du Cœur des Bauges, Grand Chambéry Alpes Tourisme a mis en place un service de Centrale de réservation qui propose différents types d'offres d'hébergement. En sa qualité d'organisme local de tourisme, la Centrale de réservation de Grand Chambéry Alpes tourisme respecte les dispositions de Code du tourisme relatives à la commercialisation de séjours touristiques.

Les hébergeurs susceptibles de bénéficier du service de cette Centrale de réservation sont les gestionnaires d'hébergements qui se trouvent dans le ressort territorial de la Centrale de réservation de Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Un contrat a été rédigé avec pour objet de confier à la Centrale de réservation de Grand Chambéry Alpes Tourisme le soin de commercialiser l'hébergement au nom de la commune pour le gîte du Chateau n°1

Monsieur Le Maire porte à la connaissance des membres du conseil les termes de ce contrat.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Le Maire à signer le contrat tel que rédigé, avec Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Pascal GINOLLIN

